SCEAUX.fr

1 document - *Publié le 29/01/2024*

CP Sceaux - 48e Cross de Sceaux
(242577 b.)

TÉLÉCHARGER

Les points clés
> Le 48e cross de Sceaux se déroulera **le dimanche 4 février de 9h15 à 12h** au parc de Sceaux et au jardin de la Ménagerie où il réunira près de 2 000 participants
> Les inscriptions sont ouvertes sur sceaux.fr **jusqu'au 3 février à 13h**
> Courses payantes (5 et 10 km), marches nordique et des familles, courses gratuites pour les plus jeunes

DERNIÈRE LIGNE DROITE POUR S'INSCRIRE !

Le cross est organisé par la Ville avec le concours financier du Département. Les inscriptions sont encore possibles **jusqu'au 3 février à 13h** sur sceaux.fr. Un certificat médical avec absence de contre-indication à la pratique du sport en compétition est obligatoire à l'inscription, sauf pour la marche des familles.

COURSES ET MARCHES POUR TOUS

Les épreuves débuteront **à 9h15** depuis le parc de Sceaux avec les deux courses payantes de 5 et 10 km. Comme les éditions précédentes, une marche nordique gratuite s'élancera **à 9h25**. Les participants complèteront une boucle de 5 km traversant le parc de Sceaux, le centre-ville et le jardin de la Ménagerie. La marche nordique est un sport de plein air, dérivé du ski de fond, qui se pratique à l'aide de bâtons conçus pour renforcer l'équilibre et réduire l'impact sur les articulations.
Enfin, une marche des familles et trois courses gratuites à destination des plus jeunes (dès 7 ans) sont prévues avec des départs échelonnés **entre 10h30 et 11h40** au jardin de la Ménagerie (70 rue Houdan). Le cross et ses parcours variés permettent ainsi à chacun de participer quel que soit son niveau. Les récompenses seront remises à la Rotonde du jardin de la Ménagerie, au fur et à mesure des arrivées.

> Contact presse
Anne Richet - 01 41 13 32 60
anne.richet@sceaux.fr

VILLE DE SCEAUX
À LA CROISÉE DES TALENTS

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

01 41 13 33 00

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom

✖ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION STRATIS